

Objectif Perche Atlantique

Présentation

Créée en 1993 sous l'impulsion de Georges MARTIN (entraîneur de saut à la perche) et Thierry VIGNERON (ancien recordman du monde de saut à la perche), l'association O.P.A. a pour vocation de **promouvoir la discipline la plus spectaculaire de l'athlétisme : le saut à la perche.**

C'est un groupe d'entraînement indépendant où des athlètes de clubs différents s'entraînent ensemble.

Ainsi l'athlète régional côtoie quotidiennement l'athlète de l'équipe de France.

C'est aussi et surtout des valeurs partagées et un esprit d'équipe.

- Entraîneur et Président d'OPA : DOSSEVI Damiel



Projet 2020/2021

Organisation d'une étape du circuit national « Perche Elite Tour » : le STARPERCHE.

Toutes les infos de l'événement sur notre site : <http://perche-atlantique.fr/star-perche-2020/>

Don à une association loi 1901

Depuis de nombreuses années, l'association OPA fonctionne grâce à des dons de particuliers ou d'entreprises. **Cette année plus particulièrement tous les fonds récoltés serviront à organiser le STARPERCHE en Janvier 2021 dans le magnifique palais des sports de Bordeaux.**

La défiscalisation vous permet d'aider notre association et de **réduire vos impôts** par la même occasion.

- Défiscalisation :
 - Particulier : **66%** dans la limite de 20% du revenu imposable
 - Entreprise : **60%** dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires ; l'excédent étant reportable sur les 5 années suivantes.

- Exemples pour un particulier :

DON	DEFISCALISATION	DON REEL
200,00 €	132€	68€
300,00 €	198€	102€
400,00 €	264€	136€
500,00 €	330€	170€
600,00 €	396€	204€
700,00 €	462€	238€
800,00 €	528€	272€
900,00 €	594€	306€
1 000,00 €	660€	340€

- Ou déclarer ?

Les contribuables doivent reporter les sommes versées à des associations sur le formulaire 2042 RIC1 (déclaration annexe à la déclaration principale ou déclaration 2042). → Indiquer en Case 7UF : **dons à destination des associations d'utilité publique.**

Le don est déductible des impôts **sans justificatif à joindre dans l'immédiat.**

En effet, depuis 2013, le reçu fiscal (justificatif des dons adressé par l'organisme bénéficiaire) ne doit pas être joint à la déclaration. En d'autres termes, un don effectué cette année ouvre droit à la réduction d'impôt l'année suivante **sans pièce justificative à produire en même temps que la déclaration** (pas besoin de charger le reçu fiscal dans la déclaration en ligne ni de le joindre par La Poste). **Attention, il faut malgré tout les conserver pendant au moins trois ans, dans l'hypothèse d'un contrôle fiscal futur.**

- Comment ?

Don par **espèces, chèque ou virement**

L'association vous fournit **un reçu fiscal** « Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général » par mail ou par courrier.

Contact



Objectif Perche Atlantique
 85 C rue de lacanau
 33200 Bordeaux
dd.damiel@gmail.com

BP AQUITAINE CENTRE ATLANTIQUE				
Titulaire du compte/Account holder		Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).		
ASS OBJECTIF PERCHE ATLANTIQUE CHEZ MONSIEUR DAMIEL DOSSEVI BAT C ETG 3 RES LES TRIDONS 85 RUE DE LACANAU 33200 BORDEAUX		Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.		
		This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.		
Relevé d'identité bancaire / Bank details statement				
IBAN (International Bank Account Number)		BIC (Bank Identification Code)		
FR76 1090 7004 4901 3354 0154 345		CCBPFRRPBDX		
Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
10907	00449	01335401543	45	BPACA CHARTRONS



Reçu pour un don
N° Attestation du don :

Bénéficiaire du don

Nom Objectif Perche Atlantique
Adresse 85 C rue de Lacanau
33200 Bordeaux
France
Statut Œuvre ou organisme d'intérêt général
Thématique Sport
Objet Association qui a pour but de promouvoir et développer le saut à la perche.

Donateur

Nom XXX
Adresse XXX

Objectif Perche Atlantique reconnaît avoir reçu la somme de XXX,00 Euros de la part de XXX

Date du versement ou don //2020
Forme du don Authentique
Nature du don -Numéraire (Virement ou chèque)
-Nature (valorisation à hauteur de XXX)

Fait à Bordeaux le XXX
Damiel Dossevi
Président

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.